

Les modèles portés à châssis repliable permettent de multiplier le nombre de rangs tout en conservant un gabarit compact au transport.



Sky Agriculture



Väderstad / Niklas Johansson / Niklas Aerial Media AB

L'ajustement hydraulique de la pression sur les éléments semeurs offre du confort, mais aussi la possibilité de s'adapter finement à la consistance du sol lorsqu'il est automatique.



Horsch

qui permettent de maintenir la régularité de semis quand les conditions évoluent.

Les éléments semeurs évoluent également. Les pressions de terrage augmentent, jusqu'à 300 à 350 kg sur certains modèles. L'objectif est de garantir une profondeur régulière, y compris à vitesse élevée ou en conditions difficiles (sols durs, semis simplifié). Pour adapter plus facilement la force de terrage à la consistance du sol, le réglage hydraulique (et parfois pneumatique) se développe chez plusieurs constructeurs.

#### Terrage automatique des éléments

Certaines machines vont plus loin avec un ajustement

automatique du terrage. Des capteurs mesurent l'effort sur les roues de jauge des éléments (ou sur le circuit hydraulique) et adaptent la pression en continu, sur toute la largeur du semoir ou rang par rang.

#### LE CHOIX DU CHÂSSIS

Les semoirs monograines se déclinent en de nombreuses configurations de châssis. Dans l'Ouest, les modèles portés restent majoritaires, même si les trainés sont intéressants pour gagner en largeur de travail sans besoin d'un gros tracteur. Ils sont régulièrement associés à une herse rotative et à une trémie frontale pour la fertilisation. Pour répondre aux

Ce dispositif permet de maintenir une profondeur homogène dans les sols hétérogènes, mais aussi de tenir compte des différences de tassement dans des parcelles où se sont succédé de lourds engins.

La gestion de la profondeur de semis et de la pression des roues de rappui reste souvent mécanique. Le spécialiste Precision Planting propose cependant des solutions pilotées depuis la cabine adaptables sur des semoirs de différentes marques en rétrofit.

Seul Agrisem a le droit de les intégrer d'usine sur son modèle Chief. La profondeur peut être ajustée automatiquement en fonction de l'humidité mesurée dans le sillon, tandis que la pression sur les roues de rappui est régulée à partir de capteurs d'effort.

Avec sa nouvelle génération de Tempo, Väderstad pilote aussi la profondeur de semis depuis le terminal, avec la possibilité de la modular à partir d'une carte de préconisation. La pression des roues de rappui est également ajustée électriquement depuis la cabine.

Enfin, en conditions avec résidus, la gestion des chasse-débris évolue aussi. Precision Planting et John Deere proposent un réglage de leur pression depuis la cabine. Cette fonction apparaît désormais en option chez Horsch et Amazone. Michel Portier

contraintes de transport, les constructeurs proposent différentes architectures : châssis repliables ou télescopiques, permettant de réduire la largeur sur route. La polyvalence est également recherchée avec des équipements facilitant le réglage de l'écartement entre rangs afin d'adapter rapidement le semoir à plusieurs cultures.

#### EN CHIFFRE

20

marques environ de semoirs monograines présentes sur le marché français

10 km/h

c'est l'allure à partir de laquelle on entre dans le semis rapide

2

conceptions de distribution s'affrontent : pression ou dépression

350 kg

Jusqu'à 350 kg de force de terrage sur les éléments semeurs

## Des marchés sous pression

### CÉRÉALES

Les marchés céréaliers restent orientés à la baisse, portés par des disponibilités mondiales abondantes. Selon l'USDA (ministère américain de l'Agriculture), les stocks de blé et de maïs sont revus à la hausse, confirmant une situation lourde. L'USDA anticipe pour la fin de campagne actuelle 6,1 millions de tonnes aux réserves mondiales de blé, qui atteindraient un niveau plus vu depuis des années. La production européenne contribue notamment à gonfler les réserves, tandis que le maïs bénéficie d'un relèvement des stocks dès

le début de campagne. Seul le soja échappe à cette tendance, avec des volumes en léger recul sous l'effet d'une demande dynamique. Sur l'orge, le constat est similaire. La production mondiale élevée (154,3 Mt d'orge pour 2025-2026, contre 143,4 Mt en 2024-2025), combinée à une demande en berne du secteur brassicole, pèse sur les cours. Le recul de la consommation de bière en Europe et aux États-Unis fragilise la filière, malgré une progression en Afrique. Pour la prochaine campagne, les conditions s'annoncent favorables, mais des incertitudes climatiques subsistent.

### En bref

#### BRUXELLES CONSULTE À QUELQUES SEMAINES DE SON PLAN D'ACTION

**Engrais** La Commission européenne a réuni, le 13 avril à Bruxelles, des représentants des agriculteurs et de l'industrie des engrais pour les sonder en amont d'un plan d'action de l'UE sur les engrais qu'elle prévoit de présenter début mai. « *La transition vers des engrais bas carbone est au point mort au sein de l'UE, la plupart des projets bas carbone ayant été annulés ou nécessitant d'importantes subventions pour survivre* », souligne le think-tank Farm Europe, qui propose de recourir au cadre de certification des émissions de carbone pour financer les efforts de réduction des émissions des engrais.

#### MISSION PARLEMENTAIRE LANÇÉE SUR LA FISCALITÉ AGRICOLE

**Fiscalité** Dans des décrets parus au Journal officiel le 10 avril, les députés Dominique Potier et Pascal Lecamp sont nommés en charge d'une mission parlementaire sur la fiscalité agricole. Ce binôme a déjà collaboré étroitement durant l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour pousser le crédit d'impôt dédié à la mécanisation collective, fléché vers les Cuma. Les deux parlementaires devraient, notam-

ment, continuer à creuser ce dossier de la fiscalité du machinisme agricole. Son équipe rappelle aussi que les derniers travaux de ce type remontent à 2015.

#### REPORT DE LA PUBLICATION DE LA TRAJECTOIRE CPB

**Méthanisation** Dans un communiqué commun du 8 avril, France Gaz, l'AAMF (agriculteurs méthaniseurs), France Gaz renouvelables et le SER (Syndicat des énergies renouvelables) ont fait part de leur mécontentement suite à l'annonce du gouvernement du report de la publication de la trajectoire des certificats de production de biogaz (CPB) au-delà de 2028, alors qu'elle est réclamée « depuis plus d'un an » par les professionnels. Ce report entraîne un manque de visibilité pour le secteur, et compromet de nombreux projets, alertent les organisations signataires du communiqué. Elles précisent que ce défaut de perspective suspend plus « d'un milliard d'euros d'investissements dans l'économie des territoires ». La filière rappelle que « près de 100 installations de cogénération existantes sont prêtes à se convertir, de manière anticipée, à l'injection de biométhane. Faute de cadre clair, ces projets sont gelés ou reportés ».